



## Sommaire

# SPECIAL CESER

## Séance plénière du 30 janvier 2023

*L'essentiel est budgétaire mais la Cgt replace le travail au centre*

Edito  
**S. Creach** .....p.1

Contribution du Ceser aux orientations pour la politique maritime de la Région  
**S. Creach** .....p.2

Le budget primitif 2023  
**R. Le Nezet**.....p.2/3

Les contrats de développement touristique 2023-2025....  
**Julie Massieu** .....p.3/4

Quel impact des politiques régionales sur l'environnement....  
**S. Creach** .....p.4

Quelques appréciations sur les thématiques, les interventions et les votes .....p.4



EDITO de  
Stéphane CREACH  
Responsable du Groupe C.G.T.  
du CESER

Il est à noter que cette session n'était pas la plus longue de tous les temps puisque, nous avons à traiter de quatre dossiers de l'exécutif régional et un dossier du CESER.

La CGT a prononcé quatre interventions, trois sur les dossiers du Conseil Régional et une sur celui du CESER.

Vous les trouverez dans l'ordre dans cette publication et je pense que vous remarquerez encore la cohérence et la constance des propos qui doivent à notre propre organisation interne de préparation des réunions CESER et à une relation de confiance et de compréhension dans cette délégation CGT de la deuxième assemblée de Bretagne.

Il est effectivement plutôt appréciable de voir que la CGT imprime sa marque de fabrique dans cette instance et, si vous avez le temps, nous vous invitons à lire pour le moins l'avis général prononcé à cette séance sur le budget 2023 dont le rédacteur est issu du collége patronal.

En croisant nos interventions et les avis du CESER, vous pourrez répondre à la question de qui a fait bouger quoi !

Cette session, à la veille d'une nouvelle journée de mobilisation pour gagner une vraie retraite heureuse et digne du 21<sup>ème</sup> siècle, a permis aussi d'autres interventions d'autres organisations. Nous pouvons noter par exemple les fortes interro-

gations de la FSU sur la politique territoriale et sur ce « mouvement Celte » et identitaire qui vient s'immiscer dans le paysage politique breton. Cette intervention conforte le positionnement de la CGT déjà exprimé auparavant et nous pouvons constater que de ce côté-là aussi, les plus mal à l'aise ne sont pas les syndicalistes de classe.

2023 va être une année « très politique » au sens des arbitrages régionaux et nous pouvons citer -en plus des dossiers nationaux-, les questions des collectivités territoriales autour des mobilités et du Contrat de Plan Etat/Région, de la politique territoriale et des pactes de cohérence, de la stratégie portuaire, de la politique maritime, du budget « vert », de la culture, de l'emploi, du Contrat régional sur l'emploi et les formations, de la révision du schéma d'aménagement du territoire, de la stratégie économique et sociale...

Absolument aucun de ces sujets ne sont à découpler de votre quotidien sur vos lieux de vie et de travail et ce n'est qu'une partie du menu. Oui, la vie professionnelle est aussi dépendante de celle dans les bassins de vie. L'inverse est aussi vrai!

Alors travaillons encore plus ensemble partout et surtout renforçons-nous puisque pour imposer un rapport de classe, il faut également être en masse.

Site Internet :  
www.cgt-bretagne.fr  
mail :  
cgt.bretagne@wanadoo.fr  
Tél. 02 99 65 45 90  
Fax : 02 99 65 24 98  
Directeur de la  
publication :  
Alain LE CORRE  
I.S.S.N. : 1258-7745  
C.P.P.A.P. : 0723 S 07992  
Bimensuel - 0,15€

## Contribution du CESER aux orientations pour la politique maritime de la Région

### Intervention de Stéphane CREACH



La CGT a cette constance de placer un certain nombre de débats dans une urgence et une conjugaison des crises sociales et environnementales. Il est noté que ces deux évidences sont aussi à mettre en perspective avec une crise du Politique elle-même se confondant avec une détérioration très nette du système démocratique. C'est d'ailleurs à partir de ce constat que la CGT milite pour un monde meilleur qui reste à portée de main si on le décide vraiment.

Personne ne peut ignorer que nous sommes toujours bien dans une logique d'affrontement entre le Capital et le Travail.

Sur la question maritime, comme sur d'autres sujets par ailleurs, il a semblé plutôt juste à la CGT d'une responsabilité particulière pour opérer une jonction entre les enjeux sociaux et environnementaux et cesser dès lors de les opposer, donc de les affaiblir face au capitalisme.

Nous militons pour rompre avec les logiques d'exploitation des femmes et des hommes ainsi que de la nature pour procéder à de profondes transformations économiques, sociales,

environnementales et culturelles de notre modèle de société.

Pour en venir à la politique maritime de la Bretagne, nous relevons en effet une certaine ambition mais qui devra se concrétiser en actes, ne serait-ce qu'au travers une politique industrielle ancrée en territoires avec les emplois de qualité associés. Nous en sommes loin.

La démarche inaugurée par le Conseil régional sur cette politique maritime s'articule autour de trois « priorités » :

- Impulser une économie maritime s'appuyant sur des filières d'excellence, créatrice d'emplois de qualité, valorisant au mieux les ressources marines et les savoir-faire bretons, et génératrice de solutions pour répondre aux enjeux de transition écologique, numérique, économique et sociale ;
- Avoir des écosystèmes côtiers de qualité afin de s'adapter au mieux au changement climatique, développer durablement les activités maritimes primaires et avoir des territoires maritimes dynamiques et résilients ;

- Faire de la mer un vecteur de rayonnement à l'international en développant des coopérations avec d'autres territoires maritimes à travers le monde, et vecteur d'identité et de bien-être pour les Breton.nes par le biais d'une éducation à la mer et d'une formation renforcées .

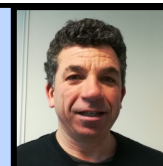
Pourquoi ces alternatives politiques, économiques, sociales et culturelles n'ont pas été mises en œuvre avant en prenant plus en considération la parole des salariés ?

Mais il n'est jamais trop tard pour bien faire. C'est ce à quoi encourage la CGT en ce début d'année.

Quant à la notion d'identité, nous répetons qu'il serait utile de prendre un temps nécessaire pour examiner ce que nous entendons par ce terme qui, à notre sens, devrait déboucher sur une perspective incluant toute l'humanité ce qui n'empêche en rien de commencer par un cadre national qui recouvre les aspects régionaux qui, si nous étions fidèles à la tradition née en 1789, devrait être exemplaire.

## Budget primitif 2023

### Intervention de Ronan LE NEZET



La CGT partage l'analyse du CESER sur le budget 2023, qui voit le volontarisme du Conseil Régional s'affirmer dans la superposition de crises successives à travers deux chiffres. Les investissements en hausse de plus de 10%, et la hausse du budget de fonctionnement en hausse de +6%. Cela met en lumière de plus en plus de dépenses contraintes par la hausse des coûts de l'énergie et la poussée inflationniste.

Cette volonté du Conseil Régional, relevée par le CESER et partagée par la CGT, révèle une politique ambitieuse de maintien de missions de services publics, même si ces derniers sont beaucoup trop attaqués, dans un contexte économique, environnemental et social des plus incertains, l'intégration renforcée d'objectifs sociaux et environnementaux, la poursuite du budget vert.

L'été 2022, confirme, que l'activité

humaine, et principalement l'économie carbonée, reste la principale cause du réchauffement climatique, et que la Bretagne de par son climat et sa culture, aura confirmé son attractivité.

La CGT attire l'attention sur l'attractivité de la région qui révèle les nouvelles fractures sociales et territoriales de l'espace breton. La prévision de 400 000 nouveaux habitants en Bretagne à l'horizon 2040, est un véritable défi pour la région. Il est à noter que ces perspectives seraient en partie contredites, ce qui pose la question cruciale d'un éclairage nécessaire du point de vue de la démographie. L'INSEE (comme d'autres experts) pourrait apporter un éclairage utile au CESER en ce sens. La Stratégie Régionale des Transitions Economiques et Sociales, les pactes de cohérence sur les territoires, la politique touchant au logement et à l'habitat sont en phase avec des tran-

sitions sociétales en cours, et méritent toute notre attention pour pérenniser le bien vivre ensemble.

Pendant la CGT attire l'attention sur les négociations en cours, il nous semble important de rappeler que celles-ci ne doivent pas se faire au détriment des personnes précaires, ni des territoires bretons exclus des métropoles, des centres urbains et des zones touristiques saisonnières.

Dans une économie de marché, dictée par l'offre et la demande et de plus en plus au service des intérêts du capitalisme financier, la crise de l'accès à un logement est la nouvelle équation des disparités Bretonnes. Sur le littoral c'est, un toit = un travail, quand dans le Centre Bretagne c'est une voiture = un travail. Trop souvent la gentrification du littoral se fait par l'exclusion de ceux qui n'ont pas les moyens financiers de se loger. La question des logements sociaux de-

vient un sujet urgent à ne pas négliger.

C'est dans ce contexte économique, social et environnemental, qu'apparaît la présentation du projet de réforme des retraites du gouvernement. Un projet dur, de par son ambition de rallonger de deux ans l'âge de départ à la retraite. Les travailleurs, dans la période, ont d'autres priorités, faisant des arbitrages entre l'inflation qui met l'urgence des augmentations de salaires, la crise du logement qui interpelle sur l'égalité des chances et celle de la précarité, celle de l'emploi en lien avec la quête de sens et de bonnes conditions de travail. Bien vivre au Pays, telles sont les aspirations sociales des travailleurs en Bretagne, des aspirations qui se heurtent avec ce projet de réforme des retraites qui ne sert qu'à rassurer les marchés financiers, dans une période où les profiteurs de la crise fréquentent plutôt la bourse de Paris, plutôt que la bourse du travail. Où est la contribution à la solidarité nationale des plus fortunés ?

La Bretagne, se distingue toujours des autres régions, avec une moyenne des salaires la plus basse de France, cumulant la pénibilité des conditions de travail dégradées avec un indicateur régional constant, celui des TMS, qui représente plus de 90% des maladies professionnelles. Comment s'étonner que les métiers en tensions cochant toutes les cases des contraintes subies, ne trouvent pas de candidats ? Comment se fait-il que

les moyens de la prévention ne se concrétisent pas avec de meilleurs résultats sur la sécurité et la santé des travailleurs ? A moins que cette prévention soit encore loin de correspondre à la réalité vécue du monde du travail.

Plus de 140 000 manifestants, dans notre région, le jeudi 19 janvier, l'ont rappelé. La Bretagne cumule les problèmes d'inégalités professionnelles, de carrières hachées, de travailleurs de plus de 50 ans qui finissent au chômage, ou dans la précarité.

Il est bon de rappeler les 3 grandes orientations prioritaires du projet régional, pour les mettre en résonance avec la société Bretonne, « *bien vivre partout en Bretagne* », « *plus d'emploi et moins de carbone* » et une volonté affichée « *de plus de Bretagne* ». Pour la CGT, il est important et urgent de préciser les contours des critères d'éco-socio-conditionnalité des aides publiques aux entreprises et "d'aller voir" les réels effets.

Les crises s'accumulent, avec des défis et des arbitrages, qui renvoient inexorablement à des choix démocratiques au service de l'intérêt général. Pour la CGT, le discours incessant sur les contraintes qui pèsent sur les entreprises -plus particulièrement les plus grandes- est à opposer à l'indifférence et au silence des contraintes imposées à l'environnement, aux travailleurs, à la biodiversité et aux causes communes, dont l'eau en fait partie.

Le mot travailleur renvoie à un statut social, qui est à mettre en effet miroir avec celui du capitalisme financier. Pour la CGT, la 1<sup>ère</sup> des priorités est de respecter les femmes et les hommes qui travaillent et qui par leur savoir-faire et leurs compétences, développent et assurent la pérennité de leurs activités professionnelles. La période vient nous rappeler la fragilité des commerces de proximité, comme les boulangeries, qui subissent la hausse des cours de l'électricité et qui n'ont d'autres choix que de fermer pour certaines d'entre elles. Une fois de plus l'aveuglement du choix politique de libéraliser le marché de la production et de la distribution électrique ne fait pas les affaires des consommateurs.

La CGT ne peut que se féliciter de la volonté de la Région de maintenir sa politique d'investissements aux domaines de la culture, du sport et des langues de Bretagne. Constaté que les choix de ne pas peser sur les ménages les plus modestes et les jeunes, sont réels, toute comme elle se félicite de pouvoir bénéficier d'un regard transversal sur les politiques conduites au travers de plusieurs programmes.

Le budget vert constituera, à terme, un outil de pilotage de la politique régionale et pour la CGT la transition ne peut se faire sans le choix de l'investissement dans l'humain, qui est de plus en demandeur de sens dans son travail et dans son engagement.

## Les contrats de développement touristique 2023-2025 avec les 10 territoires de Destinations touristiques

Intervention de Julie MASSIEU



La CGT partage l'avis du CESER sur les contrats de développement touristique avec les 10 territoires de Destinations touristiques dans le cadre d'une vision globale de la politique régionale « Tourisme ». Comme le CESER, la CGT souligne la volonté de solidarité territoriale du Conseil Régional ainsi que la nécessaire inscription de cette démarche de contractualisation dans la dynamique de la Breizh COP.

A travers cet avis, le CESER conforte la pertinence des axes que sont la singularité des territoires et les transitions pour la mise en œuvre du SRDTL (Schéma Régional du Développement du Tourisme). La CGT tient à mettre l'accent sur la pluralisation du terme « transition » et rappelle l'importance de ne pas laisser s'y diluer la transition sociale et humaine pour les travail-

leurs.es et les habitants.es de ces Destinations.

Comme le stipule l'avis du CESER, ses membres seront particulièrement vigilants à l'exécution des contrats, leur suivi et évaluation, d'autant plus que les critères retenus par Destination pour la détermination des enveloppes budgétaires appellent à des précisions. La CGT s'interroge sur leur éventuelle priorisation dans les objectifs fixés lors de l'élaboration de chaque projet de contrat. Si la prise en compte des diversités et spécificités des Destinations dans la construction des budgets et contrats est à saluer, cela ne peut se faire pour la CGT qu'à travers la mise sur un pied d'égalité des 3 piliers du développement durable, celui du social semblant parfois relégué au second plan tant les chan-

tiers dans ce domaine sont vastes et nombreux.

La CGT tient donc à appuyer l'avis du CESER tout en précisant qu'elle sera particulièrement attentive à la place donnée au pilier social dans toutes les étapes de cette politique régionale du tourisme.

En effet, pour la CGT, pour que n'importe quelle Destination puisse faire rayonner la Bretagne, les conditions de travail et de vie des salariés et de tout professionnel acteur du tourisme représentent un critère incontournable. Cela soulève principalement la question de la sécurisation de l'emploi saisonnier ; de la réflexion autour de la portabilité des contrats de travail permettant des cotisations sociales plus stables et pérennes et donc plus de droits pour l'avenir de ces salariés ;

des conditions de travail dans un secteur où il ne sera pas pensable de tendre vers un développement durable sans salariés durables.

La CGT est particulièrement préoccupée par les conditions de logement des salariés du tourisme qui font face à la domination d'un marché des lo-

gements touristiques onéreux et déraisonnable, représentant un point de blocage voir d'impossibilité de travailler dans le secteur, notamment en saison, pour nombre d'entre eux. Force est de constater que cette situation est déjà sous tension pour les salariés d'autres secteurs sur les mêmes zones.

En complément de l'avis du CESER, la CGT précise donc que selon elle le Conseil Régional ne pourra faire l'impasse sur ces derniers éléments, entre autres, pour chacune des Destinations et à chaque étape du processus de développement des contrats avec ces 10 Destinations touristiques.

## Quel impact des politiques régionales sur l'environnement ? Vers une évaluation environnementale du budget de la région Bretagne

Intervention de Stéphane CREACH



La CGT partage l'avis du CESER sur la démarche maintenant bien engagée du Conseil Régional notamment quand il fait état, je cite : « D'inscrire dans les processus de décisions budgétaires ces critères climat et transitions », c'était en effet un des axes de progrès cité par le Président du Conseil régional dans son introduction au premier budget vert publié en février 2022.

Le CESER soutient ainsi, comme la CGT, la volonté de la Région de passer d'une évaluation environnementale du budget au "verdissement" des actions publiques qu'il finance. Il s'agit d'avoir au fil des ans de plus en plus de dépenses vertes et de moins en moins de dépenses brunes, tout en veillant à conserver les autres niveaux de lecture d'un budget. Si c'est, certes, les expressions communes autour de ce qui est "vert" ou "du verdissement" qui sont retenus, il pourrait être utile de trouver dans les objectifs Onusiens du développement

durable des moyens d'expression plus adaptés en complément des formulations qui se veulent courantes aujourd'hui.

Pour revenir au bordereau et à l'avis du CESER, parvenir aux objectifs affichés demande de franchir plusieurs étapes : monter en compétence, construire et stabiliser progressivement les méthodologies, la taxonomie, les données, synchroniser l'élaboration annuelle du budget vert avec celle du budget primitif, inscrire l'évaluation environnementale dans les critères de décision budgétaire, intégrer la classification évaluation environnementale dans le logiciel financier, automatiser la collecte des données en adaptant les outils existants...

Le CESER relève avec satisfaction que le questionnement climatique a été intégré dès cette année dans le cycle budgétaire et le processus décisionnel, avec notamment des fiches

« évaluation environnementale » remises aux élu.es lors des conférences budgétaires. Dans son volet « Atténuation », le plus abouti aujourd'hui, le budget vert est déjà en mesure d'alimenter la préparation budgétaire, la revue des programmes et des dispositifs, les travaux sur l'éco socio-conditionnalité des aides, l'évaluation du PPI, et de faire le lien avec le Plan de transition.

L'avis qui nous est soumis est relativement complet et la CGT soutient ce dernier qui expose les tenants et aboutissants de ce dossier qui va monter en force dans l'ensemble des démarches conduisant à la mise en œuvre des politiques publiques en Bretagne.

Il faudra bien ensuite dans cet immense chantier suggérer des voies pour trouver des solutions ou, tout du moins, identifier des lignes d'actions susceptibles de redresser les mauvaises trajectoires.

## Quelques appréciations sur les thématiques, les interventions et les votes

### • Politique maritime de la Région

La CGT travaille de façon très constante sur ce sujet et la capacité à répondre aux défis sur le sujet ne peut être discuté au CESER. Sur l'intervention, elle a été relativement resserrée puisque la contribution du CESER reprend en très large partie le positionnement de la CGT et ses contributions pour enrichir le texte du CESER voté à l'unanimité. Le Vice-Président du Conseil Régional en charge de la politique « Mer », présent pour l'occasion, a fait "un service minimum" en oubliant bien au passage les questions industrielles et l'emploi.... La CGT a voté pour l'avis du CESER.

### • Budget Primitif 2023

Un avis du CESER plutôt bon et une déclaration de la CGT très bien à propos en respectant nos débats internes de préparation. Si un budget c'est de l'argent, rien ne se fait sans l'intervention humaine, c'est très explicite dans le propos prononcé par Ronan Le Nezet jusqu'à la prise en compte des spécificités des différents territoires, d'Est en Ouest et du Nord au Sud. Là encore, pour tordre le cou à ce constat récurrent par exemple sur les salaires trop bas,

nous ne pourrions modifier réellement les choses sans l'intervention des syndicats et des syndiqués.es. La CGT a voté pour l'avis du CESER.

### • Budget vert

L'intervention courte de la CGT se voulait surtout pour relever la démarche progressiste qui dénote avec l'air du temps où des remises en question sur le fait de faire coïncider financement et environnement pour les besoins d'une terre vivable en répondant aux besoins sociaux est d'une telle évidence. Ce type d'exercice permet aussi d'être dans un cercle vertueux de l'évaluation des politiques publiques et de voir où va l'argent et pour quelle efficacité. La CGT a voté pour l'avis du CESER.

### • Politique Régionale tourisme

Là encore, les échanges en préparation ont été le fil rouge de cette intervention qui résonne en écho avec celle sur le budget. Julie Massieu pour cette première intervention réussie met en exergue la question du statut du travail salarié dans le domaine du tourisme et la question du logement qui fait l'objet par ailleurs d'un Rapid'info spécifique sur le sujet. La CGT a voté pour l'avis du CESER.